

AVANT-PROPOS

PAR

ANNIE BLANDIN-OBERNESSE

PROFESSEUR À TÉLÉCOM BRETAGNE, CHAIRE JEAN MONNET
MEMBRE DU CEJM DE RENNES

Les analyses, les débats sur la gouvernance de l'Internet, sur le rôle de l'Europe et la défense de ses valeurs sont irrigués par un questionnement sur la notion de souveraineté. Celle-ci se décline de diverses manières, tour à tour souveraineté numérique, informationnelle, souveraineté individuelle lorsqu'il s'agit de contrôler ses données personnelles. On parle aussi de *cloud* souverain, d'entreprises souveraines de l'Internet.

Pour nouvelle qu'elle paraisse, cette approche était déjà au cœur de certaines réflexions et actions dans le contexte du développement de la société de l'information. Comment ne pas mentionner ici le titre emblématique de la tribune et de l'ouvrage de Jean-Noël Jeanneney, « *Quand Google défie l'Europe* » ? Toutes les clés de lecture étaient déjà présentes ; il fallait décrypter la stratégie de cette entreprise, ses ambitions dans le domaine de la numérisation du livre. Et déjà se posait la question de la réponse à apporter au niveau européen, déjà était soulevé le problème du modèle alternatif.

Compte tenu de la complexité et de la richesse du sujet, la notion de souveraineté n'est pas définie en préalable à la réflexion menée dans cet ouvrage. Car « Parler de la souveraineté numérique, c'est repenser notre conception classique de souveraineté » (Corinne Erhel). Il est ainsi justifié d'envisager la souveraineté dite en réseaux comme un processus, à l'instar de Pierre Trudel. Il est tout aussi pertinent par ailleurs de discuter de stratégie de souveraineté, à propos des MOOC par exemple, ou encore de s'interroger sur les conditions de déploiement d'une souveraineté efficace.

En tout cas et de toute évidence, c'est de souverainetés au pluriel qu'il convient de parler. On soulignera à ce propos la coïncidence

entre les enjeux de la construction européenne qui déjà nous invitait à penser différemment la souveraineté, et ceux du numérique.

Même si l'espace numérique est volontiers représenté comme étant global, les enjeux pour l'Europe, notamment dans ses relations avec les pays tiers, appellent une approche différenciée. Les enjeux sont sociétaux, avec une interrogation sur les valeurs et les droits fondamentaux, l'éducation et la culture. L'économie et le territoire sont un autre terrain sur lequel se déploient des enjeux de souveraineté. Quant à la dimension sécurité/défense, elle nous fait découvrir des risques nouveaux, comme la balkanisation du web, et laisse entrevoir des solutions éventuelles mais controversées, la promotion d'un *cloud* souverain par exemple.

Nul doute en tout cas qu'il fallait faire le choix d'une approche pluridisciplinaire de ces questions, guidée par une réflexion juridique. Sont mêlés aussi l'approche théorique, les témoignages et les retours d'expérience du terrain, celle de l'élue par exemple.

L'ouvrage fait en effet suite à un colloque organisé par la chaire Jean Monnet, « Union européenne et société de l'information », de Télécom Bretagne, en collaboration avec la chaire Cyberdéfense et cybersécurité Saint-Cyr-Sogeti-Thales. Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes en était aussi partenaire ainsi que l'Agence universitaire de la francophonie qui aura permis que le colloque soit traduit et que le présent ouvrage soit publié.